

## Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 janvier 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (420v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 janvier 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47252>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 janvier 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

# Description

RésuméDemande si la banque a perçu les arrérages de ses obligations 3,5 % du canton de Fribourg. Signale que la banque devrait envoyer les cours de la bourse sous enveloppe ouverte pour être en règle avec l'administration des postes.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

14 rue Bourdaloue  
Mme —

Nîmes 7 janvier  
1696

Monsieur le Directeur de la  
Banque Cantonale de Berne,

Les averseages de mes obli-  
gations 3 1/2 %, canton de  
Fribourg étant échus depuis  
le 1 courant, j'ai l'honneur  
de vous prier de me dire  
si vous en avez épéré  
l'encaissement pour mon  
compte, afin que j'en  
passe écritures conformes?

— Je profite de cette occasion

pour vous signaler — afin  
d'éviter une confusion  
postale — que vous de-  
vez que les Imprimés  
(les cours de Bourse)  
me sont expédiés le moi-  
banc. sous enveloppe  
fermée comme lettre, bien  
qu'ils ne soient apposés  
qu'au tarif des Imprimés  
Il faut faire les envoys  
sous enveloppe ouverte ;  
autrement l'entrepreneur  
pourrait être dans un  
contravention.

Lequel je vous prie,